

Image not found or type unknown



Saisie d'usufruit suite à une liquidation judiciaire

Par **Gillory**, le **12/11/2014** à **12:32**

Bonjour , je souhaiterai savoir si un usufruit dans le cadre d'une S.C.I. est le montant des loyers encaissés ou le résultat positif ou négatif du bilan de cette S.C.I. ? Si cela est le montant des loyers , est il saisissable dans la mesure ou la S.C.I.est redevable encore de trois prêts à rembourser .

Merci